

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Procès-verbal

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Jeudi 16 juillet 2020

18 h 30

Vidéoconférence

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Langis H. Dion, président

(vidéoconférence)

Isabelle Charbonneau, vice-présidente

(vidéoconférence)

Lorraine Gagné (vidéoconférence)

Daniel Grzela (vidéoconférence)

Gilles Audet (vidéoconférence)

Denis Bélanger (vidéoconférence)

Lynn Ouellette (audioconférence)

Paul St-Jean (vidéoconférence)

Roger Grégoire (vidéoconférence)

Membres du personnel :

Sylvie Petroski (vidéoconférence)

Michelle Dubeau (vidéoconférence)

Mario Fillion (vidéoconférence)

Francine Chénier (vidéoconférence)

Membre de l'auditoire :

Linda Lamarre (vidéoconférence)

ABSENCE

Chantal Couture Rancourt

1. PRIÈRE D'OUVERTURE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L. Dion souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

I. Charbonneau récite la prière d'ouverture. La prière est offerte pour Marcel Gendron.

Nous reconnaissons que nous sommes sur le territoire traditionnel des peuples Anishinabés du traité de la Baie-James et du traité Robinson-Huron.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : L. Robinson-Gagné

RÉSOLUTION 20-223

APPUYÉE PAR : G. Audet

QUE la réunion extraordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 36 le jeudi 16 juillet 2020.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 20-224

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

L. Dion exerce son droit de vote sur cette proposition.

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 16 juillet 2020 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté, tel que **modifié**.

Pour : I. Charbonneau, R. Grégoire, G. Audet, D. Grzela, L. Ouellette, L. Dion

Contre : D. Bélanger, P. St-Jean

Abstention : L. Robinson-Gagné

ADOPTÉE

La proposition originale ci-dessous est défaite.

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 20-

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 16 juillet 2020 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté, tel que présenté.

DÉFAITE

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-225

APPUYÉE PAR : L. Robinson-Gagné

QUE les membres suivants soient autorisés de s'absenter de cette rencontre :

Absence autorisée : C. Couture Rancourt

ADOPTÉE

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts.

6. RAPPORT

8.1 Rapport du gérant des services financiers

PROPOSÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-226

APPUYÉE PAR : D. Grzela

M. Filion présente l'ébauche des prévisions budgétaires de l'année scolaire 2020-2021. M. Filion indique que les prévisions budgétaires sont conformes aux exigences du ministère de l'Éducation.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 20-227

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil approuve un déficit de 434 350 \$ ainsi que des dépenses totales de 119 243 626 \$ comme prévisions budgétaires de l'année scolaire 2020-21, et ce, conforme aux exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

ADOPTÉE

8.2 Rapport de la gérante du service des ressources humaines

PROPOSÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-228

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

M. Dubeau présente une série de démissions, nominations, embauches et retraites. M. Dubeau fait un retour sur les propositions de postes de bibliothécaires qui ont été discutés lors de la rencontre à huis clos.

D. Bélanger s'objecte à ce que l'on discute du sujet puisque l'ordre du jour n'a pas été amendé avec une modification reflétant l'ajout des postes de bibliothécaires.

L. Dion indique que c'est une erreur et demande qui était les proposeurs et appuieurs de l'ordre du jour.

L. Dion demande à D. Grzela s'il a des objections à ce qu'il change la résolution et accepter l'ordre du jour tel que modifié et non tel que présenté.

D. Grzela demande s'il y aura deux résolutions séparées pour l'approbation de la description de tâches et une pour les postes.

M. Dubeau indique qu'il y aura deux résolutions.

À titre de proposeur, D. Grzela accepte d'amender la proposition.

À titre d'appuieur, L. Ouellette accepte d'amender la proposition.

D. Bélanger s'oppose en indiquant qu'on ne peut pas changer une résolution adoptée.

L. Dion indique qu'étant donné que le sujet a été discuté à la réunion huis clos et que la réunion extraordinaire n'est pas terminée, la résolution peut être amendée.

G. Audet appuie le changement proposé par L. Dion.

I. Charbonneau explique qu'elle croit que L. Dion a raison.

P. St-Jean s'oppose également au changement.

L. Dion demande de prendre quelques minutes afin de faire une vérification.

On indique que selon le Code Morin, nous devons avoir 2/3 des votes pour que l'amendement soit accepté.

On fait un retour sur la proposition n° 20-224.

L. Dion demande à M. Dubeau de présenter ses propositions.

M. Dubeau présente les propositions. On demande de passer au vote au sujet des nouvelles propositions. Une discussion s'ensuit.

Certains membres indiquent qu'ils n'ont pas l'information nécessaire afin de prendre une décision éclaircie par rapport à la résolution 20-233.

QUE le rapport soumis par la gérante du service des ressources humaines soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 20-229

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 20-230

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : L. Robinson-Gagné**

RÉSOLUTION 20-231

QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières ratifie l'entente de principe conclu le 29 juin 2020 entre le Conseil et le SCFP pour les éléments de la partie B, et ce, en date du 1er septembre 2019 jusqu'au 31 août 2022.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 20-232

QUE le Conseil approuve la nouvelle description de tâches pour les postes réguliers à titre de bibliotechniciennes.

**Pour : I. Charbonneau, R. Grégoire, G. Audet,
D. Grzela, L. Ouellette, L. Robinson-Gagné
Contre : D. Bélanger, P. St-Jean**

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 20-233

L. Dion exerce son droit de vote sur cette proposition.

QUE le Conseil approuve l'affichage des postes réguliers vacants à titre de bibliotechniciennes en respectant le financement.

**Pour : I. Charbonneau, R. Grégoire, G. Audet, L. Ouellette, L. Dion
Contre : D. Bélanger, P. St-Jean, D. Grzela
Abstention : L. Robinson-Gagné**

ADOPTÉE

8.3 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 20-234

APPUYÉE PAR : L. Robinson-Gagné

S. Petroski informe les membres de la demande de proposition pour la nouvelle orientation stratégique du Conseil et les résultats de l'analyse.

S. Petroski effectue une mise à jour du guide pour le plan de retour à l'école. S. Petroski mentionne qu'une rencontre est prévue avec les syndicats.

S. Petroski informe les membres que le ministère va rencontrer chaque Conseil pour assurer une bonne transition.

S. Petroski indique que le guide peut être retrouvé sur le site Web du Conseil.

S. Petroski informe les membres que le retour à l'école va inclure toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité de nos élèves et nos membres du personnel.

On demande comment est-ce qu'on va assurer la distanciation dans nos écoles.

S. Petroski explique qu'on n'a pas toutes les réponses pour la distanciation, par contre, on parle beaucoup des cohortes. Lorsqu'il y a une cohorte de 24 élèves, ces élèves seront toujours ensemble donc on considère ceux-ci une cohorte.

S. Petroski informe les membres que nous allons avoir des zones limitées.

On demande si ce sera nécessaire que les élèves et les membres du personnel portent un masque en tout temps et si oui, qui est responsable à fournir ceux-ci.

S. Petroski explique que le port de masque sera nécessaire si on ne peut pas assurer la distanciation et que le Conseil va fournir les masques pour les membres du personnel et que les parents sont responsables de fournir les masques pour les élèves.

M. Filion ajoute qu'on anticipe recevoir tout ce qu'on commande afin d'assurer la sécurité dans nos écoles.

On demande que les parents soient avisés pour le port de masques de leurs enfants et S. Petroski confirme que oui, ils le seront.

On demande que les mises à jour du guide pour le plan de retour soient incluses sur le site Web.

S. Petroski confirme que le tout sera mis à jour à mesure qu'on reçoit les modifications.

On demande qui est responsable pour le nettoyage des autobus scolaires.

S. Petroski informe les membres qu'il y aura une directive du bureau de santé concernant le nettoyage des autobus.

M. Filion clarifie que la directive de désinfecter les autobus sera après chaque trajet d'autobus.

On demande si la directive va aussi s'appliquer au taxi en ville.

M. Filion indique qu'il va vérifier et aviser les membres.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 20-235

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil accorde le contrat à la compagnie PGF consultants d'Ottawa pour la nouvelle orientation stratégique 2021-2024 du Conseil, et ce, au montant de 31 200 \$ excluant la TVH, les frais de déplacement et d'hébergement.

ADOPTÉE

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 20-236

QUE la séance soit levée à 19 h 37.

ADOPTÉE



Langis H. Dion, président



Sylvie Petroski, directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière